

## Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Monsieur Jean Pierre Audy, député européen et parrain du Cercle

9 décembre 2010 -

*A l'occasion de ce dernier déjeuner de l'année 2010, Jean Pierre Audy a dressé un panorama des divers enjeux européens après avoir souligné la très grande coordination qui était organisée avant chaque plénière du parlement européen avec l'administration française.*

Il a rappelé que le contexte se caractérise par la recherche par l'UE des éléments qui pourraient lui permettre de déclencher sa croissance. La fin de cycle actuel se caractérise également par la crise, alors que se dessine un nouveau cycle marqué par une rareté des ressources naturelles et des enjeux démographiques. Ce nouveau cycle s'ouvre sur une page qui reste à écrire avec comme élément de réflexion la régulation qui est une tendance affirmée. Le XXème siècle a bien montré les limites du tout administré et du tout marché. Il faut à présent trouver une majorité politique pour une régulation visant à créer des richesses afin de financer les ambitions européennes et répondre aux attentes des citoyens et des industries. La situation est d'autant plus critique que après les premières joies de la réunification/élargissement, a succédé une phase plus sceptique et la fracture avec le peuple s'est accrue.

**Jean-Pierre Audy** est né le 12 juin 1952 à Tulle en Corrèze. Il est député européen depuis le 11 juin 2005 et siège au sein du groupe politique du parti populaire européen, PPE.

Il est vice-président de la commission du contrôle budgétaire et membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. Réélu en juin 2009, il est devenu président de la délégation française au groupe du PPE. Elu conseiller général de la Corrèze (Meymac) en mars 2008, il est président du syndicat du pays de Meymac en 2008 et Conseiller municipal de la commune de Meymac depuis 1977.

Il est diplômé d'expertise-comptable et a obtenu un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en fiscalité, finances et droit des affaires à la faculté de droit de Clermont-Ferrand. Il a également un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de l'institut d'administration des entreprises -IAE de Clermont-Ferrand.

Il a également souligné le problème de vitesse de réaction de l'UE qui ne répond pas aux attentes. La crise économique est intervenue à un moment où l'UE n'était pas stabilisée d'un point de vue institutionnel et elle s'est traduite par des tensions dans la chaîne de la solidarité entre les Etats. Aujourd'hui les institutions ont été changées mais l'UE doit répondre à la volonté des peuples d'une Europe qui protège et qui agit, une Europe des résultats. La difficulté est de savoir comment concilier l'intergouvernemental avec le communautaire. Le plan de stabilisation financière offre un bon exemple avec une architecture difficile. Les négociations sur le budget 2011 soulignent les difficultés. Le principal point de divergence étant le traitement fait au mécanisme de flexibilité et le financement d'ITER, sujet sur lequel la Commission a très mal communiqué.

Compte tenu des pressions accrues sur les budgets nationaux, la question des ressources est clé pour les prochaines perspectives financières (2014-2020). Le débat n'est pas encore tranché de savoir si elles porteront sur 5 ou 10 ans. Tout est encore à écrire en la matière et les sphères privées doivent se mobiliser auprès des interlocuteurs européens pour faire remonter leurs projets et leurs besoins pour le futur, dans un contexte de réduction des budgets nationaux.

Sur le volet des ressources, M. Audy est favorable à l'idée d'un audit européen permettant d'identifier les secteurs et sujets sur lesquels une mutualisation européenne sans perte de souveraineté serait possible. L'objectif est d'identifier les postes dans lesquels une économie est possible, comme par exemple la duplication à 27 des armées, la recherche. Ce rapport pourrait être remis ensuite au Parlement européen et aux parlements nationaux pour servir de base à un débat politique sur ce qu'il serait possible de communautariser. Ceci permettrait de rationaliser les budgets et d'avoir une meilleure politique d'investissement à l'échelle européenne. L'idée du président Barroso d'eurobonds pourrait trouver un écho positif autour de l'idée d'obligations émises pour financer des investissements. Ici aussi les paradigmes changent et les tabous sautent, même l'idée que l'UE puisse s'endetter fait son chemin.

La question du financement des infrastructures (transports, haut débit, etc.) est un vrai problème qui pose la question de la participation des entreprises privées dans le financement de ces infrastructures au-delà des questions de tarification et de PPP. Le constat est clair, l'UE et les Etats membres n'investissent pas assez dans les infrastructures. La question de la tarification est capitale. Pour les réseaux où le trafic est assez important, la solution du péage avec une tarification sur l'utilisateur est la bonne. Ceci pourrait notamment permettre de financer les interconnexions aux frontières pour lesquels les Etats sont plus réticents à investir. Le problème se pose sur les sections des réseaux où le trafic n'est pas assez important. Cet enjeu s'inscrit dans une problématique plus globale qui est celle de l'aménagement du territoire européen permettant d'assurer à tous les citoyens quelque soit l'endroit où il réside un égal accès à toutes les infrastructures, à tous les réseaux. L'investissement public est nécessaire notamment pour répondre aux défis de demain comme par exemple l'urbanisation accrue qui pose des problèmes quant à la disponibilité des infrastructures. L'idée d'un grand plan européen d'investissement ne passe pas mais il y a une multiplication des projets d'investissement dans tous les secteurs (énergie, télécoms, recherche). Le problème est que les montants dédiés aux investissements en Europe ne sont en rien comparables à ceux en Chine ou au Brésil. D'où l'importance d'accroître les investissements publics pour agir comme un effet de levier pour des investissements privés, surtout à l'heure actuelle où les taux d'intérêt sont très bas. L'Europe a besoin d'un instrument de subvention prélevé sur le budget actuel et qui ne soit pas la BEI.

M. Audy est favorable à une politique d'investissement européenne, avec la création d'une section d'investissement et une ingénierie financière pour donner à l'UE un instrument financier pour les grands projets participant à la réalisation des objectifs de la stratégie UE2020 qui a été validée politiquement. Le problème de l'UE est qu'elle ne dispose pas d'un instrument lui permettant d'avoir une vraie politique d'investissement et que la BEI n'est pas l'outil adéquat. Il faut une impulsion politique pour déclencher de l'investissement au plan européen.

En matière de marché unique, Michel Barnier est déterminé pour passer à un marché régulé. Le terme de régulation n'est plus tabou. Michel Barnier parvient à faire la bonne alchimie entre le marché et l'état à travers sa proposition d'une économie sociale de marché.

Le volet extérieur de la politique intérieure devient de plus en plus important et les questions de commerce sont capitales, l'UE doit continuer à mener sa politique au sein de l'OMC.

Sur le volet de l'environnement, c'est un combat quotidien mais il est certain que de grands secteurs économiques comme la PAC par exemple doivent verdier. L'impulsion donnée par le groupe des Verts au parlement ne doit pas être négligée, leur influence est très grande, ils sont au cœur des alliances et des compromis.

La recherche et le développement sans oublier l'innovation sont aussi une tendance qui s'affirme dans l'agenda européen mais elles sont encore fragmentées au niveau national, le réglage européen n'a pas encore opéré. Les 50 milliards du 7ème PCRD sur 5 ans sont fractionnés au niveau national et cela empêche l'émergence d'un espace européen de la recherche. Il a plaidé pour un marché intérieur dont la recherche serait un enjeu de compétitivité. Le parlement est très en faveur de la recherche et a œuvré pour la simplification, sujet sur lequel il a été alerté notamment par les Allemands. Le Parlement défend l'idée que les intérêts ne doivent pas être récupérés par la Commission. De même sur la question des auditeurs, le Parlement et la nouvelle commissaire ont pris conscience que la pratique de certains auditeurs pouvait avoir pour conséquence de rendre la recherche européenne impopulaire. La clé défendue par le parlement est d'assurer une bonne gestion financière tout en faisant confiance aux chercheurs et en simplifiant les obligations administratives.

Sur le brevet communautaire, tous les éléments sont sur la table. Le Protocole de Londres et la trois langues officielles sont la solution retenue. Michel Barnier en fait une priorité de son mandat.

La politique industrielle est également un vrai changement de paradigme. Jusqu'à présent le marché intérieur s'est construit avec à la base le souci du consommateur. Aujourd'hui, l'intérêt est porté sur le producteur. Le contenu de cette politique touche de nombreux secteurs. L'une des pistes concrètes est dans la définition de normes industrielles qui restent à élaborer. Les entreprises doivent souligner les besoins et montrer que les normes industrielles sont un facteur de réalisation du marché.

Sur le SET-Plan l'objectif est d'agir contre la fragmentation, c'est la colonne vertébrale qui pourrait fédérer la recherche énergétique européenne. Certes il n'est pas budgété mais c'était une stratégie politique afin de ne pas être l'otage de questions budgétaires. L'idée était de trouver un objectif, de définir une vision et après interviendront les questions d'ordre budgétaire. En revanche, sur la question de la communauté européenne de l'énergie proposée par M. Buzek, il est beaucoup plus réservé.

La même logique s'est appliquée pour la stratégie EU2020 qui donne l'architecture politique. La Commission européenne a délivré sa vision et demandé au parlement européen d'apporter ses contributions, d'où la multiplication des rapports d'initiatives. Ces rapports ne doivent pas être négligés parce qu'ils sont la position du Parlement sur les propositions de la Commission qui seront ensuite déclinées dans des règlements et directives.

La Commission lance beaucoup d'idées, de communications, de consultations auxquelles il est important de répondre pour poser les termes du débat et agir sur le futur contenu des règlements et directives.

En conclusion, M. Audy a rappelé que l'UE était condamnée à créer de la valeur ajoutée via ses financements et ses projets, et sans toucher davantage à la souveraineté des Etats. L'Europe doit être vue comme un partage de moyen, une mutualisation. Cette question de la souveraineté rejoint celle de l'élargissement, les Etats et les peuples sont-ils prêts à accueillir de nouveaux Etats ? La Croatie sera un bon test.

Il a souligné le besoin d'écrire collectivement une nouvelle page de l'histoire de l'Europe et le besoin de cercles de réflexion pour apporter des idées nouvelles.